

ABONNEMENTS

SHERBROOKE — A domicile
UN AN, d'avance... \$25.00
SIX MOIS, d'avance... \$12.75
AU MOIS, d'avance... \$2.12
CANTONS DE L'EST — Par mail
UN AN, d'avance... \$25.00
SIX MOIS, d'avance... \$12.75
AU MOIS, d'avance... \$2.12

DIXIEME ANNEE — No. 108

SHERBROOKE, MERCREDI, 2 JUILLET 1919

DEUX SOUS LE NUMERO

LA LOI DES LOGEMENTS OUVRIERS

Le gouvernement provincial reçoit avis que son projet a été officiellement adopté

DES EXPLICATIONS

La loi est rédigée de façon à éviter la spéculation. — Les agents remboursables dans 20 ou 30 ans

(De notre correspondant)
Québec, 2. — Le gouvernement de la province de Québec a été informé officiellement que le projet de loi relatif à la construction de logements ouvriers, d'abord par une loi spéciale, puis par des règlements édictés par décret ministériel en mai dernier, a été approuvé par le gouverneur général en conseil du Canada.

La première partie de ce projet est la cédule "A", qui est tout simplement la loi passée à la dernière session pour permettre à la construction de logements ouvriers et à des avances aux municipalités.

La deuxième partie ou cédule "B" se lit comme suit :

1. Aucune avance ne sera faite par le lieutenant gouverneur en conseil en vertu de la clause 3e de la "Loi pourvoyant à la construction de logements ouvriers et à des avances aux municipalités", avant que :

(a) Le règlement municipal et le contrat d'emprunt ou le contrat de construction par une municipalité soit approuvé par le ministre des affaires municipales en vertu de la section 12 de ladite loi ; et que

(b) Le règlement municipal et le système de construction d'une municipalité ou d'une copropriété comprenant la situation du terrain, sa disposition, ainsi que les plans et les devis des maisons, soient approuvés par le directeur provincial des logements ouvrier.

Le tout en triple copie, de toutes les maisons à ériger en vertu de ladite loi, devant être soumis au directeur des logements ouvrier suivant les règlements qu'il établira par la suite, avec l'approbation du ministre des affaires municipales. Ces avances ne devront pas excéder les sommes fixées dans la cédule de ladite loi, conformément aux dispositions de la section 8 de la loi.

2. Il ne sera pas avancé d'argent aux particuliers qui en feront la demande pour ériger des maisons si ce n'est aux personnes propriétaires de lots, afin d'y ériger des maisons à occuper elles-mêmes.

3. L'argent emprunté du gouvernement fédéral en vertu de ce système portera intérêt au taux de cinq pour cent par année, et le capital sera remboursable par la province en vingt ou trente ans, selon le cas, avec intérêt en versements semi-annuels durant les périodes suivantes, savoir :

(a) Au sujet des prêts que fera le gouvernement provincial aux municipalités pour des améliorations locales nécessaires et pour la construction de logements ouvriers ; et

(b) Quant aux prêts que fera le gouvernement provincial aux municipalités, à trente ans, pour le terrain et les bâtiments à ériger suivant la description du paragraphe (a) de la cédule de la "Loi pourvoyant à la construction de logements ouvriers et à des avances aux municipalités", cet argent sera emprunté du gouvernement fédéral pour une période de 20 ans, et

(c) Quant aux prêts que fera le gouvernement provincial aux municipalités, à trente ans, pour le terrain et les bâtiments à ériger suivant la description du paragraphe (b) de la cédule de la dite loi, cet argent sera emprunté du gouvernement fédéral pour une période de trente ans.

La troisième partie est un mémoire concernant les principes et les plans normaux applicables au système de logements dans la province de Québec, que les municipalités sont priées d'adopter.

EST-IL PARTI?

On annonce de nouveau l'évasion du kronprinz

BRUXELLES, 2. — (Service de la Presse Associée). — Une dépêche d'Amsterdam au journal "Le Soir" rapporte que l'ancien "kronprinz" d'Allemagne, Frédéric Guillaume, est parti de l'île de Wieringen dimanche dernier.

On s'attendait à cette fuite de l'ancien prince héritier de sa place d'internement, ainsi qu'on le rapportait dans plusieurs dépêches qui disaient que le kronprinz se préparait depuis quelque temps à quitter l'île à la suite de la signature de l'armistice.

On a déjà, le 26 juin dernier, vu la princesse avoir quitté l'Allemagne.

DES FEUX DE PRAIRIE

(Service de la Presse Canadienne)
ENGLEHART, Ont., 2. — Des feux de prairie qui se sont déclarés au nord de cette ville jusqu'à Coshra, menacent de créer une situation grave. Il n'y a en jusqu'ici aucune perte de vie, mais les pertes matérielles sont déjà assez élevées.

L'EVAQUATION COMMENCEE

(Presse Associée)
BUDAPEST, 2. — On rapporte que les troupes hongroises, selon les instructions reçues des gouvernements alliés, ont commencé à évacuer le territoire tchéco-slovaque.

UN RAPPORT PREMATURE

(Service de la Presse Canadienne)
COPENHAGUE, 2. — Une dépêche aux fonctionnaires du bureau letton à Libau mande que le rapport de l'évacuation de Riga de par les Allemands est prématuré. Le général Von Goerz a établi la loi martiale à Riga.

POSSIBILITE DE GREVE A MAGOG

Les tisserands de la Dominion Textile quitteraient le travail pour appuyer

LA GREVE DE MONTREAL

(Spécial à La Tribune)

MONTREAL, 2. — On apprend que les ouvriers tisserands syndiqués de Magog au nombre de 1000 et de St-Etienne de Montmorency au nombre de 900, déclarent la grève vendredi matin par sympathie pour les ouvriers tisserands de Montréal qui sont en grève depuis deux semaines pour l'obtention de meilleurs salaires et de meilleures conditions de travail.

M. H. A. Foucher, rencontré ce matin dit que cette action ne peut être nécessaire parce que les ouvriers s'attendent qu'un bureau d'arbitrage leur sera accordé par le département du travail avant ce temps-là.

Le seul développement qui se soit produit hier dans la situation ouvrière a été que 300 bouchers employés de la "Montréal Abattoirs" Co., ont quitté le travail à la suite d'une fautive interprétation d'une des clauses de la nouvelle échelle de salaires, laquelle est entrée en vigueur lors de la dernière grève il y a deux semaines.

On disait parmi les ouvriers que quelques-uns des hommes qui ont fait la grève en ce temps-là, n'avaient pas été réinstallés à leur travail. Sur ce, les bouchers précités auraient quittés l'ouvrage en manière de protestation.

Un accord a été conclu hier après-midi entre les employés et la compagnie et les hommes sont retournés au travail ce matin.

Le résultat du vote des grévistes de la "Vickers" sur la question d'accepter ou de refuser les offres de la compagnie, ne sera probablement pas connu avant jeudi.

UNE ALTERCATION

Au cours d'un parade hier à Ste Catherine, Ontario

(Service de la Presse Canadienne)

STE CATHERINE, Ont., 2. — Les vétérans de la Grande Guerre ont fait hier une grande parade à laquelle participèrent les manufacturiers, les hommes d'affaires et certains unionistes. Les vétérans voulurent faire disparaître une bannière qui portait les machinistes et les moutiers en grève, non pas parce qu'ils laissaient une déclaration en faveur de la semaine de 44 heures, mais parce que cette autre déclaration s'y trouvait : "Nous n'avons pas trahi la Belgique, mais Borden nous a trahis".

Le comité des vétérans déclara que l'Association n'avait aucun caractère politique et qu'il ne pouvait autoriser le port d'une telle bannière. Les grévistes ne voulurent pas s'en séparer et ils se retirèrent de la parade.

L'ITALIE INDIFFERENTE

Rome, 2. — Une des principales raisons pouvant expliquer l'indifférence du peuple italien en apprenant la signature de la paix, c'est que les Alliés et les puissances associées ont traité l'Italie comme un peuple qui a voulu plaider comme un allié. Et pour second motif, c'est qu'on n'a cédé à aucune des réclamations en Afrique de l'Italie.

On ne pourra corriger les préjugés que l'Italie croit qui lui ont été causés qu'en hâtant la conclusion de la paix avec l'Autriche sur une base favorable à elle pour la question de l'Adriatique, en lui donnant quelque mandat sur un territoire d'Asie ou d'Afrique où elle puisse tirer les matières premières qui lui manquent et déverser le trop plein de sa population.

LES USINES KRUPPS

Londres, 2. — Les usines Krupp à Munich ont été vendues aux Américains, suivant les dépêches de Munich dans les journaux de l'après-midi. On ajoute que plusieurs autres usines de la capitale bavaroise ont été vendues aux Américains.

LE RAPPORT DE LA COMMISSION INDUSTRIELLE

Le rapport de la majorité recommande des mesures que celui de la minorité condamne

ASSURANCE ET PENSIONS

La majorité se prononce en faveur de la journée de huit heures et du contrat collectif

(Service de la Presse Canadienne)
OTTAWA, 2. — La commission qui a fait le tour du Canada pour s'enquérir de la situation industrielle, vient de faire son rapport. Elle se déclare en faveur de l'établissement de pensions, d'assurance-protection, d'un salaire minimum, de conseils industriels, de la direction coopérative et du contrat collectif. Elle se prononce aussi en faveur de la journée de huit heures.

La commission croit que l'on devrait procéder immédiatement à la formation de conseils des métiers dans les différentes usines, de conseils de districts et de conseils nationaux. Ils suggèrent aux conseils de traiter les sujets suivants :

1. — Echelles de salaire.
2. — Heures de travail.
3. — Les conditions sanitaires dans les usines.
4. — Le travail des femmes et des enfants.
5. — La discipline entre patrons et ouvriers.
6. — Les conditions qui entourent les ouvriers en dehors de l'usine, telles que les amusements, les récréations, les loyers, l'apprentissage et les bibliothèques.
7. — L'amélioration des procédés de fabrication pour augmenter la production et diminuer le gaspillage.

Ces conseils devront être composés d'hommes approuvés par les ouvriers et les patrons.

Toute tentative de violenter l'un ou l'autre parti serait naturellement vouée à un échec.

La commission recommande au gouvernement du Dominion de s'intéresser à la formation de tels conseils. Elle suggère la création d'un bureau du ministre du travail, de compléter tous les renseignements utiles à cette fin.

Voilà pour ce qui concerne le rapport de la majorité de la commission. Le rapport de la minorité est signé par le sénateur Smeaton White et Frank Paule. Il constate, au sens large du mot, que les industries ne chôment pas en Canada, bien qu'il y ait un nombre considérable de sans-travail.

Pour ce qui concerne l'établissement de conseils de métiers dans les usines, le rapport de la minorité ne croit pas qu'on puisse établir en Canada le système Whitley, qui fonctionne en Angleterre, à cause du fait que nos industries sont réparties par tout le Canada et qu'elles fournissent du travail à des individus de nationalités très différentes. Dans une certaine usines, on trouve des employés de 21 nationalités différentes.

La minorité croit que le système de l'Imperial Oil Co serait plus pratique.

La minorité est d'avis qu'il n'y a pas beaucoup de pauvreté en Canada et elle ajoute :

"Si on établissait un système de pensions pour le vieil âge et des assurances pour la protection des sans-travail, cela pourrait affecter gravement les ambitions de l'ouvrier quand il jouit de ses capacités physiques complètes. L'ouvrier ambitieux se suffisamment d'occasions pour se faire une belle vie en Canada. Dans certains centres manufacturiers, nous avons constaté que 96 pour cent des patrons étaient d'anciens ouvriers qui avaient fait leur chemin grâce à leur initiative et à leur énergie".

Le rapport de la minorité se termine comme suit : "Nous suggérons comme moyen d'améliorer les relations entre patrons et ouvriers, qu'on considère la pétition des mineurs de l'Alberta, qui demandent l'établissement d'une cour locale qui déciderait des différends industriels."

"Nous suggérons aussi qu'on encourage les conseils des métiers à être tels qu'établis dans certains grands centres manufacturiers en Canada ; que l'on recommande aux patrons et aux employés des manufactures où des conseils sont déjà établis, d'étudier les moyens d'établir une assurance coopérative pour la protection des vieux employés malades ou invalides".

Le rapport de la minorité se termine comme suit : "Nous suggérons comme moyen d'améliorer les relations entre patrons et ouvriers, qu'on considère la pétition des mineurs de l'Alberta, qui demandent l'établissement d'une cour locale qui déciderait des différends industriels."

Le rapport de la minorité se termine comme suit : "Nous suggérons comme moyen d'améliorer les relations entre patrons et ouvriers, qu'on considère la pétition des mineurs de l'Alberta, qui demandent l'établissement d'une cour locale qui déciderait des différends industriels."

Le rapport de la minorité se termine comme suit : "Nous suggérons comme moyen d'améliorer les relations entre patrons et ouvriers, qu'on considère la pétition des mineurs de l'Alberta, qui demandent l'établissement d'une cour locale qui déciderait des différends industriels."

Le rapport de la minorité se termine comme suit : "Nous suggérons comme moyen d'améliorer les relations entre patrons et ouvriers, qu'on considère la pétition des mineurs de l'Alberta, qui demandent l'établissement d'une cour locale qui déciderait des différends industriels."

Le rapport de la minorité se termine comme suit : "Nous suggérons comme moyen d'améliorer les relations entre patrons et ouvriers, qu'on considère la pétition des mineurs de l'Alberta, qui demandent l'établissement d'une cour locale qui déciderait des différends industriels."

Le rapport de la minorité se termine comme suit : "Nous suggérons comme moyen d'améliorer les relations entre patrons et ouvriers, qu'on considère la pétition des mineurs de l'Alberta, qui demandent l'établissement d'une cour locale qui déciderait des différends industriels."

Le rapport de la minorité se termine comme suit : "Nous suggérons comme moyen d'améliorer les relations entre patrons et ouvriers, qu'on considère la pétition des mineurs de l'Alberta, qui demandent l'établissement d'une cour locale qui déciderait des différends industriels."

Le rapport de la minorité se termine comme suit : "Nous suggérons comme moyen d'améliorer les relations entre patrons et ouvriers, qu'on considère la pétition des mineurs de l'Alberta, qui demandent l'établissement d'une cour locale qui déciderait des différends industriels."

LA DEMOBILISATION

(Service de l'Agence Reuter)
PARIS, 2. — On a recommencé à démobiliser en France. Les classes de 1907, 1908 et 1909 seront démobilisées d'ici le 8 août.

GREVE TERMINEE

Copenhague, 2. — Des dépêches de Berlin disent que la grève des employés de chemins de fer est pratiquement terminée car les grévistes se sont rendus compte que la grève paralysait le ravitaillement.

Le gouvernement de Bauer prend toutes les précautions possibles pour éviter une révolte politique. Des troupes avec des mitrailleuses ont occupé toutes les grandes places publiques et tous les ponts à Berlin.

Les socialistes indépendants ont convoqué 28 réunions de protestations cet après-midi. L'ordre du jour est : La classe ouvrière et le gouvernement.

Le jour n'avait pas encore lui que le dirigeable était tiré hors de son hangar et conduit au lieu du départ. Peu de temps après, son commandant donnait l'ordre de partir et le dirigeable s'éleva rapidement, puis disparut au milieu du brouillard.

DISTILLATEURS CLANDESTINS

L'arrivée d'un navire de guerre tire la police d'une situation embarrassante

A TERRENEUVE

(Service de la Presse Canadienne)
St Jean, Terre-Neuve, 2. — Le navire de guerre anglais Cornwall, qui est arrivé hier avec soixante cadets, s'est rendu à Flat Island, dans la baie de Bonaville, à la demande du gouvernement de Terre-Neuve, pour aider la police à s'emparer des chefs d'un groupe de distillateurs clandestins d'alcool. Ces chefs ont été arrêtés et ils subissent un procès à St Jean. Les ennemis ont commencé alors que deux constables envoyés, la semaine dernière à Flat Island, pour arrêter des distillateurs clandestins furent chassés par une foule. Quelques jours après, un bateau portant dix policiers de Saint-Jean arriva à Flat Island, et une centaine d'hommes armés ordonnèrent aux 10 policiers de ne pas débarquer. Le magistrat qui accompagnait les agents de police ne permit pas le débarquement ; car il ne voulait pas causer une effusion de sang. Comme la police de la colonie ne comprend qu'une centaine d'hommes et que la loi ne permet pas de recourir aux soldats pour réprimer les séditions, les autorités ne savaient que faire. L'arrivée du navire mit fin aux difficultés.

La commission recommande au gouvernement du Dominion de s'intéresser à la formation de tels conseils. Elle suggère la création d'un bureau du ministre du travail, de compléter tous les renseignements utiles à cette fin.

Voilà pour ce qui concerne le rapport de la majorité de la commission. Le rapport de la minorité est signé par le sénateur Smeaton White et Frank Paule. Il constate, au sens large du mot, que les industries ne chôment pas en Canada, bien qu'il y ait un nombre considérable de sans-travail.

Pour ce qui concerne l'établissement de conseils de métiers dans les usines, le rapport de la minorité ne croit pas qu'on puisse établir en Canada le système Whitley, qui fonctionne en Angleterre, à cause du fait que nos industries sont réparties par tout le Canada et qu'elles fournissent du travail à des individus de nationalités très différentes. Dans une certaine usines, on trouve des employés de 21 nationalités différentes.

La minorité croit que le système de l'Imperial Oil Co serait plus pratique.

La minorité est d'avis qu'il n'y a pas beaucoup de pauvreté en Canada et elle ajoute :

"Si on établissait un système de pensions pour le vieil âge et des assurances pour la protection des sans-travail, cela pourrait affecter gravement les ambitions de l'ouvrier quand il jouit de ses capacités physiques complètes. L'ouvrier ambitieux se suffisamment d'occasions pour se faire une belle vie en Canada. Dans certains centres manufacturiers, nous avons constaté que 96 pour cent des patrons étaient d'anciens ouvriers qui avaient fait leur chemin grâce à leur initiative et à leur énergie".

Le rapport de la minorité se termine comme suit : "Nous suggérons comme moyen d'améliorer les relations entre patrons et ouvriers, qu'on considère la pétition des mineurs de l'Alberta, qui demandent l'établissement d'une cour locale qui déciderait des différends industriels."

"Nous suggérons aussi qu'on encourage les conseils des métiers à être tels qu'établis dans certains grands centres manufacturiers en Canada ; que l'on recommande aux patrons et aux employés des manufactures où des conseils sont déjà établis, d'étudier les moyens d'établir une assurance coopérative pour la protection des vieux employés malades ou invalides".

Le rapport de la minorité se termine comme suit : "Nous suggérons comme moyen d'améliorer les relations entre patrons et ouvriers, qu'on considère la pétition des mineurs de l'Alberta, qui demandent l'établissement d'une cour locale qui déciderait des différends industriels."

Le rapport de la minorité se termine comme suit : "Nous suggérons comme moyen d'améliorer les relations entre patrons et ouvriers, qu'on considère la pétition des mineurs de l'Alberta, qui demandent l'établissement d'une cour locale qui déciderait des différends industriels."

Le rapport de la minorité se termine comme suit : "Nous suggérons comme moyen d'améliorer les relations entre patrons et ouvriers, qu'on considère la pétition des mineurs de l'Alberta, qui demandent l'établissement d'une cour locale qui déciderait des différends industriels."

Le rapport de la minorité se termine comme suit : "Nous suggérons comme moyen d'améliorer les relations entre patrons et ouvriers, qu'on considère la pétition des mineurs de l'Alberta, qui demandent l'établissement d'une cour locale qui déciderait des différends industriels."

Le rapport de la minorité se termine comme suit : "Nous suggérons comme moyen d'améliorer les relations entre patrons et ouvriers, qu'on considère la pétition des mineurs de l'Alberta, qui demandent l'établissement d'une cour locale qui déciderait des différends industriels."

Le rapport de la minorité se termine comme suit : "Nous suggérons comme moyen d'améliorer les relations entre patrons et ouvriers, qu'on considère la pétition des mineurs de l'Alberta, qui demandent l'établissement d'une cour locale qui déciderait des différends industriels."

Le rapport de la minorité se termine comme suit : "Nous suggérons comme moyen d'améliorer les relations entre patrons et ouvriers, qu'on considère la pétition des mineurs de l'Alberta, qui demandent l'établissement d'une cour locale qui déciderait des différends industriels."

Le rapport de la minorité se termine comme suit : "Nous suggérons comme moyen d'améliorer les relations entre patrons et ouvriers, qu'on considère la pétition des mineurs de l'Alberta, qui demandent l'établissement d'une cour locale qui déciderait des différends industriels."

Le rapport de la minorité se termine comme suit : "Nous suggérons comme moyen d'améliorer les relations entre patrons et ouvriers, qu'on considère la pétition des mineurs de l'Alberta, qui demandent l'établissement d'une cour locale qui déciderait des différends industriels."

LE R-34 PART POUR FRANCHIR L'ATLANTIQUE

Parti hier matin d'East Fortune, Ecosse, il est attendu par vendredi à Long Island

VITESSE DE 45 MILLES

On se prépare à faire une réception grandiose aux membres de l'équipage du R-34 à leur arrivée

(Service de la Presse Associée)
EAST FORTUNE, Ecosse, 2. — Le dirigeable anglais R-34, dont le voyage avait été retardé à cause de l'attitude allemande, est parti hier matin pour traverser l'Atlantique et se rendre aux Etats-Unis. Son départ ne fut marqué d'aucune cérémonie spéciale.

Le jour n'avait pas encore lui que le dirigeable était tiré hors de son hangar et conduit au lieu du départ. Peu de temps après, son commandant donnait l'ordre de partir et le dirigeable s'éleva rapidement, puis disparut au milieu du brouillard.

La commission recommande au gouvernement du Dominion de s'intéresser à la formation de tels conseils. Elle suggère la création d'un bureau du ministre du travail, de compléter tous les renseignements utiles à cette fin.

Voilà pour ce qui concerne le rapport de la majorité de la commission. Le rapport de la minorité est signé par le sénateur Smeaton White et Frank Paule. Il constate, au sens large du mot, que les industries ne chôment pas en Canada, bien qu'il y ait un nombre considérable de sans-travail.

Pour ce qui concerne l'établissement de conseils de métiers dans les usines, le rapport de la minorité ne croit pas qu'on puisse établir en Canada le système Whitley, qui fonctionne en Angleterre, à cause du fait que nos industries sont réparties par tout le Canada et qu'elles fournissent du travail à des individus de nationalités très différentes. Dans une certaine usines, on trouve des employés de 21 nationalités différentes.

La minorité croit que le système de l'Imperial Oil Co serait plus pratique.

La minorité est d'avis qu'il n'y a pas beaucoup de pauvreté en Canada et elle ajoute :

"Si on établissait un système de pensions pour le vieil âge et des assurances pour la protection des sans-travail, cela pourrait affecter gravement les ambitions de l'ouvrier quand il jouit de ses capacités physiques complètes. L'ouvrier ambitieux se suffisamment d'occasions pour se faire une belle vie en Canada. Dans certains centres manufacturiers, nous avons constaté que 96 pour cent des patrons étaient d'anciens ouvriers qui avaient fait leur chemin grâce à leur initiative et à leur énergie".

Le rapport de la minorité se termine comme suit : "Nous suggérons comme moyen d'améliorer les relations entre patrons et ouvriers, qu'on considère la pétition des mineurs de l'Alberta, qui demandent l'établissement d'une cour locale qui déciderait des différends industriels."

"Nous suggérons aussi qu'on encourage les conseils des métiers à être tels qu'établis dans certains grands centres manufacturiers en Canada ; que l'on recommande aux patrons et aux employés des manufactures où des conseils sont déjà établis, d'étudier les moyens d'établir une assurance coopérative pour la protection des vieux employés malades ou invalides".

Le rapport de la minorité se termine comme suit : "Nous suggérons comme moyen d'améliorer les relations entre patrons et ouvriers, qu'on considère la pétition des mineurs de l'Alberta, qui demandent l'établissement d'une cour locale qui déciderait des différends industriels."

Le rapport de la minorité se termine comme suit : "Nous suggérons comme moyen d'améliorer les relations entre patrons et ouvriers, qu'on considère la pétition des mineurs de l'Alberta, qui demandent l'établissement d'une cour locale qui déciderait des différends industriels."

Le rapport de la minorité se termine comme suit : "Nous suggérons comme moyen d'améliorer les relations entre patrons et ouvriers, qu'on considère la pétition des mineurs de l'Alberta, qui demandent l'établissement d'une cour locale qui déciderait des différends industriels."

Le rapport de la minorité se termine comme suit : "Nous suggérons comme moyen d'améliorer les relations entre patrons et ouvriers, qu'on considère la pétition des mineurs de l'Alberta, qui demandent l'établissement d'une cour locale qui déciderait des différends industriels."

Le rapport de la minorité se termine comme suit : "Nous suggérons comme moyen d'améliorer les relations entre patrons et ouvriers, qu'on considère la pétition des mineurs de l'Alberta, qui demandent l'établissement d'une cour locale qui déciderait des différends industriels."

Le rapport de la minorité se termine comme suit : "Nous suggérons comme moyen d'améliorer les relations entre patrons et ouvriers, qu'on considère la pétition des mineurs de l'Alberta, qui demandent l'établissement d'une cour locale qui déciderait des différends industriels."

Le rapport de la minorité se termine comme suit : "Nous suggérons comme moyen d'améliorer les relations entre patrons et ouvriers, qu'on considère la pétition des mineurs de l'Alberta, qui demandent l'établissement d'une cour locale qui déciderait des différends industriels."

Le rapport de la minorité se termine comme suit : "Nous suggérons comme moyen d'améliorer les relations entre patrons et ouvriers, qu'on considère la pétition des mineurs de l'Alberta, qui demandent l'établissement d'une cour locale qui déciderait des différends industriels."

Le rapport de la minorité se termine comme suit : "Nous suggérons comme moyen d'améliorer les relations entre patrons et ouvriers, qu'on considère la pétition des mineurs de l'Alberta, qui demandent l'établissement d'une cour locale qui déciderait des différends industriels."

Le rapport de la minorité se termine comme suit : "Nous suggérons comme moyen d'améliorer les relations entre patrons et ouvriers, qu'on considère la pétition des mineurs de l'Alberta, qui demandent l'établissement d'une cour locale qui déciderait des différends industriels."

Le rapport de la minorité se termine comme suit : "Nous suggérons comme moyen d'améliorer les relations entre patrons et ouvriers, qu'on considère la pétition des mineurs de l'Alberta, qui demandent l'établissement d'une cour locale qui déciderait des différends industriels."

Le rapport de la minorité se termine comme suit : "Nous suggérons comme moyen d'améliorer les relations entre patrons et ouvriers, qu'on considère la pétition des mineurs de l'Alberta, qui demandent l'établissement d'une cour locale qui déciderait des différends industriels."

LE SCANDINAVIAN

(Service de la Presse Canadienne)
MONTREAL, 2. — Le Scandinavien, de la ligne Pacifique, est arrivé hier soir, ramenant plusieurs voyageurs et un bon nombre de soldats.

RICHE CARGAISON

Vancouver, 2. — Deux heures après l'arrivée en rade de l'"Empress of Asia" de la ligne du Pacifique Canadien, hier matin, toute la cargaison a été déchargée, comme des centaines d'arrivages avaient volontairement offert leurs services.

Le navire avait une de ses plus riches et plus grosses cargaisons. Outre différentes sortes de marchandises, le navire portait une valeur de 3,000,000 de dollars de soie, dont la destination est New York et d'autres villes de l'est.

Le jour n'avait pas encore lui que le dirigeable était tiré hors de son hangar et conduit au lieu du départ. Peu de temps après, son commandant donnait l'ordre de partir et le dirigeable s'éleva rapidement, puis disparut au milieu du brouillard.

La commission recommande au gouvernement du Dominion de s'intéresser à la formation de tels conseils. Elle suggère la création d'un bureau du ministre du travail, de compléter tous les renseignements utiles à cette fin.

Voilà pour ce qui concerne le rapport de la majorité de la commission. Le rapport de la minorité est signé par le sénateur Smeaton White et Frank Paule. Il constate, au sens large du mot, que les industries ne chôment pas en Canada, bien qu'il y ait un nombre considérable de sans-travail.

Pour ce qui concerne l'établissement de conseils de métiers dans les usines, le rapport de la minorité ne croit pas qu'on puisse établir en Canada le système Whitley, qui fonctionne en Angleterre, à cause du fait que nos industries sont réparties par tout le Canada et qu'elles fournissent du travail à des individus de nationalités très différentes. Dans une certaine usines, on trouve des employés de 21 nationalités différentes.

La minorité croit que le système de l'Imperial Oil Co serait plus pratique.

La minorité est d'avis qu'il n'y a pas beaucoup de pauvreté en Canada et elle ajoute :

"Si on établissait un système de pensions pour le vieil âge et des assurances pour la protection des sans-travail, cela pourrait affecter gravement les ambitions de l'ouvrier quand il jouit de ses capacités physiques complètes. L'ouvrier ambitieux se suffisamment d'occasions pour se faire une belle vie en Canada. Dans certains centres manufactur

Nous avons reçu toutes nos
GRAINES DE SEMENCE
que nous vendrons
à des prix excessivement bas.
Demandez nos prix avant de faire vos achats.
TOBIN STORE Co., Bromptonville, Qué.

LA TRIBUNE DE SHERBROOKE

McMANAMY & WALSH
Edifice Whiting Téléphone 25
SHERBROOKE
CAPITAL-ACTIONS — OBLIGATIONS
Fil privé de New-York, Chicago, Toronto,
Montréal.

TEMPERATURE : Beau et chaud.

SHERBROOKE, MERCREDI, 2 JUILLET 1919

TROIS

LES TEMOINS A L'ENQUETE DU CORONER LUNDI DERNIER

CAMERON FAIT D'INTERESSANTES DECLARATIONS. — STEARNS
ET MCLAREN DISENT QU'ILS AVAIENT DES BOISSONS
ENIVRANTES, DANS L'AUTOMOBILE, LE SOIR
DE L'ACCIDENT. — AU POSTE, CE SOIR

Une foule assez considérable de curieux, composée en grande partie de citoyens anglais que l'affaire semble intéresser d'une façon toute particulière, s'est rendue au poste de police central, lundi soir dernier, pour l'enquête du coroner tenue au sujet de la mort de Suzanne Bélanger, cette malheureuse jeune fille qui a trouvé une fin si tragique, la semaine dernière. C'est M. le docteur L.-C. Bachand qui présidait l'enquête, et l'on pouvait voir dans la salle réservée aux témoins, en plus de ceux-ci, M. Bélanger, de Weedon, et Mlle Bélanger, garde-malade à l'hôpital du docteur Noël, père et sœur de la jeune victime.

Mlle Marjorie Farquhar, de cette ville, fut entendue tout d'abord, après l'assermentation des jurés. Elle a dit que l'automobile dont s'était servi Cameron, le soir de l'accident, appartenait à elle. Ce dernier est assés bon chauffeur. Mardi de la semaine dernière, il conduisit sa famille à une fête qui eut lieu dans l'après-midi, à Lennoxville. Le soir, il sortit seul en auto disant qu'il se rendait à la distribution des prix, à l'université Bishop's. Après cette cérémonie, il appela Mlle Farquhar au téléphone et l'avertit qu'il reviendrait tard. Croyant que son ami voulait assister à une sauterie qui devait avoir lieu après la distribution des prix, à l'université, Mlle Farquhar lui dit que c'était très bien. Le témoignage de cette dernière se résume à ces quelques déclarations.

Clark Cameron

Bien que Cameron n'est pas voulu dire grand chose, à l'enquête, — sur l'avis de ses procureurs, — il a tout de même fait d'intéressantes déclarations. Selon son témoignage, les choses se seraient passées exactement comme l'a dit Mlle Farquhar, jusqu'au moment où il lui téléphona. Ensuite, il se rendit au garage où il acheta de la gasoline, puis il alla chercher ses deux copains, Stearns et McLaren, les invitant à faire une promenade. C'est au Château Frontenac, à Sherbrooke, qu'ils rencontrèrent les trois jeunes filles. Le groupe prit immédiatement le chemin de Lennoxville, à destination de Waterville et de North Hatley.

Après avoir traversé le second village, Cameron augmenta la vitesse de l'automobile au maximum de sa capacité, soit 30 milles à l'heure, selon le témoin. Il ne savait pas qu'il y

avait une courbe, à l'endroit où l'accident s'est produit. De ce moment, il ne se rappelle plus rien de la promenade, ayant perdu connaissance dans son état.

Sur l'avis de son avocat, il refusa de dire s'il avait des boissons dans sa machine, le soir en question. Questionné au sujet de sa disparition si soudaine, le lendemain de l'accident, Cameron déclara tout d'abord qu'il s'était rendu aux Etats-Unis dans le but d'emprunter de l'argent de quelques amis afin de se défendre. Son procureur lui conseilla de ne pas répondre quand le coroner lui demandait les noms de ces amis. Ici, l'avocat du témoin demanda au tribunal d'avertir son client que son témoignage ne servirait pas devant d'autres tribunaux.

A ce moment se produisit une petite altercation entre les avocats des différents partis, qui se termina quand le coroner avertit aimablement M. N.-K. Lafamme, C. R. de Montréal, avocat de Cameron, que "il était sage, il lui donnerait la chance de s'expliquer".

LES TEMOINS suite de St-Laurent
Le témoin refusa de répondre à deux questions intéressantes que lui posa M. Wilfrid Lazure, procureur de la poursuite, et qui furent les dernières. M. Lazure voulait savoir si les trois jeunes filles avaient menacé Cameron de s'en revenir à Sherbrooke à pied s'il ne se conduisait pas bien et s'il avait placé des mouchoirs sur les numéros de son automobile afin de les cacher aux yeux de la justice.

Autres témoins.

Les derniers témoins de la soirée furent les deux compagnons de Cameron, Stearns et McLaren. Ils racontèrent à peu près la même histoire que leur copain venait de débiter, en ajoutant qu'ils avaient apporté en voyage du vin Port et quelques bouteilles de bière Select. Les jeunes filles ont toutes trois refusé d'en prendre et c'est surtout Cameron qui en a abusé. Au moment de l'accident, ce dernier conduisait sa machine à une très grande vitesse (à very high rate of speed).

Comme il se faisait tard quand se terminèrent ces témoignages, le coroner ajouta l'enquête à ce soir. Cameron était représenté par Mes Lafamme, Fraser, C. R. Wells, C. R. et Rugg, C. R. tandis que M. M. Wilfrid Lazure du bureau Nicol, Lazure et Couture, représentait la poursuite.

Mlle Bélanger

On nous apprend de l'hôpital, cet après-midi, que Mlle Bélanger (Marie-Bertha) est encore inconsciente mais qu'elle peut toujours absorber un peu de nourriture liquide. Elle est dans cette condition depuis mardi de la semaine dernière. Son état n'est pas plus grave qu'il ne l'a été depuis l'accident.

LA CHEMISE ET LE PAPIER

Il y eut un temps lointain, vers l'an 1500 — ou personne ne portait de chemises.

Quand les riches seigneurs s'avisaient de lancer la chemise en fine laine, en soie, en toile, ils eurent souvent à payer chaque soir avant de se mettre au lit, pour ne pas la gâter, car elle était hors de prix. C'est pourquoi, dans les miniatures, les personnages couchés sont ordinairement représentés nus.

Mais voici qu'au quatorzième siècle l'usage de la chemise se répand; à tel point que même les valets de ferme en ont une! Dans le même temps se vulgarise l'usage des draps de lit, en toile, car jusqu'alors ils étaient, leur nom l'indique, en drap.

Qu'arriva-t-il? Que l'emploi fréquent de la toile prépara de la chemise à bon marché, ce qui permit au pauvre de remplacer le coûteux parchemin. De sorte que, sans la chemise, pourrait-on dire, l'invention de l'imprimerie n'était qu'un coup d'épée dans l'eau.

L'usage de la chemise a donc favorisé les progrès de l'esprit humain, soutenu avec raison les économistes. Qui l'eût cru?

AU MANEGE DU 53E

La fanfare du 53e régiment annonce aujourd'hui toute une série de danses pour les mois de juillet et août; ces sauteries auront lieu à tous les mercredis soirs. Elle a requis pour ces soirées les services de l'orchestre LeBaron qui comptera désormais sept excellents musiciens. La première danse aura lieu ce soir.

LISEZ LES ANNONCES DE
LA "TRIBUNE"

STE-EDWIDGE A FETE LE NOUVEAU DEPUTE DE COMPTON

Une foule de personnes venant de l'étranger assistaient à cette fête. — Programme musical par les jeunes filles.

PLUSIEURS DISCOURS

(De notre correspondant)
STE-EDWIDGE, 2. — Une belle fête a été donnée, en notre localité, dimanche, en l'honneur de M. C. E. Desjardins, le nouveau député du comté de Compton. Les organisateurs en étaient MM. C. P. Ménard et Norbert Therrien. Elle a eu lieu dans la salle du Cercle Athlétique de Ste-Edwidge.

Une adresse fut lue au héros de la fête par M. Antoine Favreau et des discours furent prononcés par notre député, par M. le curé, par MM. J. S. Couture, avocat de Sherbrooke, M. Hunt, député de Compton, au fédéral, M. W. C. Tracy, de Sherbrooke, M. Nap. Doyon, de Johnville et plusieurs autres. M. L. J. Favreau présidait.

Le programme artistique fut on ne peut mieux exécuté. Mlle Favreau Desrosiers, Marquis, Therrien et Macoux, charmèrent l'auditoire par leur voix magnifiques et des morceaux de musique des mieux choisis. Des rafraichissements furent aussi servis par ces jeunes filles.

On remarquait parmi les étrangers, M. et Mme Ste-Marie, de Moie's River, M. Lucien Hébert, de Sherbrooke, M. et Mme J. S. Couture, de Sherbrooke, M. Longueville, M. Roch Gervais et plusieurs autres dont nous n'avons pu nous procurer les noms.

ABONNEZ-VOUS à VOTRE journal.
LA "TRIBUNE"

MARIAGES

JUTRAS-PROVENCHER

Hier, eut lieu à l'église St-Jean-Baptiste, le mariage de M. Emile Jutras à Mlle Fabiola Provancher de l'Avenue Blouin. M. Narcisse Jutras servait de témoin à son fils, M. Aimé Provancher à sa fille. M. l'abbé Marcotte, du séminaire donna la bénédiction nuptiale à laquelle assistait un grand nombre de parents et d'amis des nouveaux époux.

A l'issue de la messe, le nouveau couple se rendit au domicile du père de la jeune épouse, où l'on servit le déjeuner. Il parut en voyage de nocces à Asbestos et autres endroits.

La mariée a reçu un grand nombre de cadeaux.
— Mlle Aldée Thériault de Windor-Mills, est retournée dans sa famille, après avoir passé quelques jours en visite chez M. et Mme L. Mercier.

CHIC MARIAGE

Lundi matin avait lieu à l'église St-Jean Baptiste de Sherbrooke-Est le mariage de M. Gédéon Bégin à Mlle Maria Luc de la rue Windsor. La cérémonie fut faite par M. le curé Laporte. Le Chœur des Enfants de Marie ravivaient les auditeurs. M. E. Luc accompagnait sa fille et M. L. S. Chaperon son neveu. Après la messe un succulent déjeuner fut servi chez le père de la mariée. Pendant le repas une adresse fut lue avec grâce par Mlle Amanda Luc, cousine de la mariée. Vers onze heures, l'heureux couple partait pour un voyage de nocces à Watton, chez les parents du jeune époux.

Un souper magnifique fut servi chez M. Louis Chaperon. Une cinquantaine de convives entouraient la table du banquet. Vers neuf heures, déjà cent cinquante personnes prenaient part à la veillée.

MM. et Mes Gédéon Bégin, Louis Chaperon, Aimé Dion, Pierre Chaperon, Hector Gosselin, Joseph Bégin, Léonidas Royer, Noé Bissonnet, Alphonse Charland, Domina Bourque, Albéric Plamondon, Joseph Plamondon, MM. Arthur Gervais, Victor Michel, Albert Bégin, Albert Plamondon, Horace Michel, Raoul Bélisle, Camille Mathieu, Edouard Daigle, Alexandre Chaperon, Emmé Martel, R. Laliberté, Emile Dion, Léonide Desjardins, Anthime Charland, Antonio Bégin, Origène Bergeron, Athanase Dion, M. Paquin, Mlle Marie-Anne Bégin, Aurèle Bégin, Béatrice Bélisle, Antonia Plamondon, R. Charland, Lucette Bégin, Anita Bourque, Maria Luc, Aida Bessant, Aida, Roussin, Yvonne Dion, Berthe Charland, Z. Chaperon, Fernand, Raoul, Jean et Gérard Chaperon, et plusieurs autres dont les noms nous manquent.

Mlle Béatrice Bélisle et M. Raoul Bélisle étaient au piano. M. Médard Paquin nous fit apprécier plusieurs morceaux de violon de son volumineux répertoire. De nombreuses chansons comiques furent très bien rendues par les invités. Une magnifique cadeau en or sous l'égide des trois couleurs, fut présenté par M. Arthur Gervais au nom des parents et des amis. En

PREMIERE MESSE DE L'ABBE DONAT RICHARD A BOLTON

D'impressionnantes cérémonies ont eu lieu, dimanche et lundi, dans la petite paroisse de St-Etienne.

BELLE ASSISTANCE

La paroisse de St-Etienne de Bolton a assisté, dimanche et lundi, à de touchantes cérémonies. M. l'abbé Donat Richard ordonna dimanche matin à la cathédrale par Sa Grandeur Mgr LaRoche, se rendit le même soir dans la paroisse de M. l'abbé Donat Richard, accompagné de plusieurs membres du clergé et de sa famille. Après le super prix au presbytère, il y eut à l'église un concert sacré donné par des amis de Waterloo sous la direction de MM. les notaires Louis Joseph Jodoin et Robert Bachand.

Ces messieurs sont connus de nos lecteurs; ils ont fait leurs études au séminaire de notre ville, et les hauts des concerts du séminaire comme les paroissiens de la cathédrale, se rappellent leurs voix. C'était au temps où les élèves du séminaire formaient la maîtrise de la cathédrale. On a beaucoup goûté un Veni Creator par MM. Jodoin, Bachand, Laferrière et Courtemanche ainsi que le Crucifix de Faure au pleuriste moineux approprié. Mme Bachand accompagnait à l'orgue.

L'église était remplie de fidèles de la paroisse et de beaucoup d'étrangers de Magog, de Waterbury et d'Eastman. Avant le salut M. l'abbé Biron fit ses souhaits au nouveau prêtre, et, en remerciant le chœur de chant, il commenta qu'il ne pouvait pas dire le salut pour une application à la vie du prêtre.

La bénédiction du St Sacrement fut donnée par M. Richard. M. le curé d'Eastman, M. Genest, assistait le jeune prêtre et MM. les abbés Napoléon Pepin et Armand Malorin comme diacre et sous-diacre.

Lundi matin, à dix heures, eut lieu la première messe. L'assistance très nombreuse encore s'approcha en grande partie de la Sainte Table. Le curé de la paroisse accompagnait le nouveau lévite et MM. Melouin et Roisire Archembaud servaient à l'autel. Le sermon fut donné par M. l'abbé Napoléon Pepin, vicaire à Sutton, ordonné à la même date, l'an dernier, dans la même église. Le prêtre montra, dans le prêtre, le Christ, il fut des paroles, délicates pour les parents et les amis de l'époux. Dans le sanctuaire on remarquait M. l'abbé Rousseau, curé de Ste-Anne de Stukely, M. l'abbé A. E. Genest, curé d'Eastman, M. l'abbé C. McGee, curé de Sutton, MM. les abbés H. Houle et R. Giroux de Magog, MM. les abbés Lucien Lefrançois, Henri Tremblay, Louis Bouffard, Albert Tétrault, Léon Ledoux, Origène Vel, Alexandre Migneault, Onil Dionne, du séminaire de Sherbrooke.

Le chœur des jeunes filles de la paroisse, sous la direction de Mlle Victoria Desclès, rendit le chant de circonstance dont voici le programme: Tu es Sacerdos, par Mlle Ida Desautels, Berthe Loiselle et Volonté Desbiens; Lauda Sion par le chœur; Que mon Sort a de charmes, par Mme Tourigny de Magog, Ave Maria par Mme U. Dupont, C. Calice d'ivresse par M. l'avocat et Mme Tourigny.

Le dîner fut servi par des élèves du séminaire de Sherbrooke sous la direction de Dames de la paroisse. On y remarquait, outre les membres du clergé déjà nommés Mlle A. Richard et Mme Art Boucher, sœur du nouveau prêtre, MM. Olivier Louis et Aimé Richard, ses frères, Mme Aimé Richard, Mlle Diana, Richard, Mme Cadoret, tous de Phenix R. I. M. Alfred Tourigny et Mme Tourigny de Magog, M. et Mme Longuechamp d'Eastman. Plusieurs cadeaux furent offerts au jeune prêtre.

fin l'on s'amusa si bien que ce n'est qu'aux petites heures que chacun songea à se retirer emportant avec eux le souvenir qui restera longtemps gravé dans leur cœur. Le soir du 23 juin 1919.

Les mariés accompagnés de Mlle Aurèle Bégin de St-Hubert de Spaulding passèrent la semaine à visiter les parents. Des surprises les attendaient partout. Très enchantés de leur voyage, ils se remirent en route pour Sherbrooke. Samedi, veillée et réveil chez le père de la mariée; étaient présents:

MM. et Mme Gédéon Bégin, Emile Luc, Arthur Luc, Hilaire Magry, La. Chaperon, Laliberté, Constant Talbot, Mme J. Luc, M. Lemieux, Mlle Aida Leblond, MM. Victor et Olivia Talbot, Mlle Eugénie Talbot et Aurèle Bégin, Mme François Luc, Mlle Thérèse Luc, MM. Armand Luc, R. Talbot, Mlle Emma Magry et plusieurs autres.

M. et Mme Gédéon Bégin réitérèrent leurs plus sincères remerciements à tous ceux qui ont contribué à embellir le plus beau jour de leur vie soit par des cadeaux ou autrement, ils tiennent bien graver dans leur cœur les noms de tous leurs amis du 23 juin 1919.

M. L'ABBE LEON LEMAY REVIENT A SHERBROOKE

Ses paroissiens de Ham-Nord lui font une belle fête, à l'occasion de son départ. — Vivement regretté.

DEUX SUPERBES BOURSES

(De notre correspondant)
HAM-NORD, 2. — Mercredi dernier, le 26, à huit heures du soir, les paroissiens de Ham-Nord se rendirent en foule à l'église, pour une réunion à l'occasion du départ de M. l'abbé L. M. Lemay, pour l'évêché de Sherbrooke où il est appelé.

Le tout commença par la prière du soir, suivie d'une lecture au Sacré-Cœur. Ensuite, M. Edmond Cloutier, maire de la paroisse, accompagné de M. Joseph Lehoullier, ex-maire, s'avança pour lire une magnifique adresse de circonstance où les mots vibraient en unisson avec les cœurs comme toujours à ces moments de la vie où les âmes reconnaissantes peuvent un peu témoigner leur gratitude. Une bourse lui fut offerte, au nom de toute la paroisse.

Les Enfants de Marie dont M. Lemay était le directeur, lui donnèrent aussi une somme assez rondelette, en reconnaissance du zèle infatigable qu'il eut à déployer en fondant d'abord la Congrégation et en maintes occasions qui suivirent, détails qui ne peuvent être relatés ici, mais que les paroissiens de ces sociétés peuvent constater mais que d'autres peuvent apprécier.

Deux fidèles servantes de messes, Mlle Conard et Adina Aubert et pour lesquels M. Lemay était un protecteur et un ami, voulurent faire chanter une grand'messe à ses intentions le matin même de son départ.

Chacun avait le même regret de voir partir celui qui a été selon les paroissiens de notre ville, un bon prêtre, M. Lemay, "un bienfaiteur pour tous" pendant les trois années qu'il a passées au milieu de nous.

Toutes nos félicitations pour ses nouvelles fonctions et nous lui souhaitons le même succès et la persévérance dans son apostolat.

LA SIGNATURE DU TRAITE I LA FETE DE LA CONFEDERATION

SHERBROOKE A CELEBRE DIGNEMENT CES DEUX EVENEMENTS
HIER — LA JULIUS KAYSER CO. ORGANISE UNE BELLE
MANIFESTATION. — LES CITADINS PRENNENT
LE CHEMIN DES CAMPAGNES.

Notre ville était recouverte d'un cachet de fête extraordinaire, hier, à l'occasion du 52e anniversaire de la confédération canadienne dont la célébration coïncidait avec celle de la signature du traité de paix. Ces deux événements ont été dignement célébrés.

Depuis quelques années, l'on donnait peu d'importance à la fête de la confédération mais le 52e anniversaire du Dominion, en 1919, devait pour plusieurs raisons constituer un événement mémorable.

La célébration de la signature de la paix, attendue depuis six mois, n'a pas été marquée par les défilantes explosions de joie du 11 novembre 1918. L'armistice se brusquement le cauchemar de la guerre en dominant aux allées une victoire acquise au prix d'indiscutables sacrifices, que les peuples vainqueurs, saisis par la magnificence d'un pareil triomphe, laisseront librement déborder leur allégresse. La signature de la paix ne représentait plus qu'un dénouement nécessaire, impatiemment espéré.

Tout de même, le sens de cette célébration est d'une beauté reposante: c'est la paix humaine qui revient sur terre avec toutes ses promesses et c'est en même temps la consécration d'une revanche et de la plus glorieuse victoire des temps.

A Sherbrooke, toutes les maisons de commerce, édifices publics, usines, bureaux d'affaires, etc., avaient fermé leurs portes. En un mot, ce fut pendant toute la journée la suspension complète des affaires. Plusieurs de nos concitoyens ont pris le chemin de la campagne à des lacs environnants où des réceptions et autres fêtes étaient au programme. D'autres se sont rendus au parc de l'exposition où avait lieu l'inauguration du terrain de sports de la Sherbrooke Amateur Association et où un superbe programme a été exécuté.

La Cie Julius Kayser était chargée de la manifestation du soir qui eut lieu au parc Racine. La fanfare des vétérans de la grande guerre a fait les frais de la musique et a été applaudie par plusieurs milliers de personnes. A la fin de la soirée, l'on fit un magnifique feu d'artifice. Dans plusieurs centres des Cantons de l'Est, notamment à Cookshire, North Hatley, Richmond et Lac Mégantic, de belles manifestations ont eu lieu hier. Un bon nombre de citoyens de Sherbrooke se sont rendus à ces différents endroits.

GUILLEMETTE-BELANGER

Mardi matin, 1er juillet, à l'église Notre-Dame, avait lieu le mariage de M. Alexandre Guillemette à Mlle Juliette Bélanger.

Avant le mariage, Mlle Bélanger accompagnée de la présidente et de la vice-présidente, des "Enfants de Marie", Mlle R. Sévigny et M. A. Proulx, a procédé aux prières et cérémonies à la fois impressionnantes et pieuses du rituel de cette belle société des enfants consacrés à la Vierge.

La messe et la bénédiction nuptiale furent célébrées par le rev. M. Buisson, curé.

Le chœur de chant des Enfants de Marie a beaucoup réhaussé l'éclat de la cérémonie par des solos et une musique tout à fait appropriée à la circonstance. M. J. Bélanger, de Stok, servait de témoin à sa fille et M. J. Guillemette aussi de Stok, servait de témoin à son fils. Après un déjeuner succulent et très coquet pendant lequel la gaieté et les bons souhaits s'entrechoquaient, les nouveaux époux se sont dirigés vers la métropole.

Parmi les parents et les amis l'on remarquait M. Thos. Reardon, grand père de la mariée, M. et Mme J. Guillemette, M. et Mme A. Guillemette, M. et Mme A. Robidas, Mlle Robidas, Lena Robidas, Mlle M. Sévigny, M. Harry French.

Pourquoi notre Magasin est-il si Prospère?

PARCE QUE NOUS DONNONS A NOS CLIENTS DES VALEURS QU'ON NE PEUT SURPASSER AILLEURS.

Regardez les Paniers d'Occasions Jeudi, Vendredi et Samedi
LES VALEURS SONT PLUS GRANDES ET MEILLEURES QUE JAMAIS

Chaque Panier contient des valeurs incomparables pour les Gens Economes.

VETEMENTS
POUR HOMMES ET
JEUNES GENS

Toutes personnes qui visitent notre rayon de vêtements sont unanimes à dire que nos prix sont les plus bas en ville



CHAPEAUX
DE PAILLE
Croyez-nous, ils se font très rares. Empressez-vous d'acheter votre chapeau à bonne heure.
\$1.00 à \$3.50

CHAUSSURES
POUR HOMMES
Inutile de faire grand bruit à propos de chaussures — simplement que nous portons un stock immense à des prix spéciaux pour 3 jours.

MESDAMES. UNE VERITABLE ECONOMIE DE 10 A 25%.

Les Dames et Demoiselles trouveront dans notre rayon de marchandises sèches, une foule d'articles pour la toilette à des prix qu'elles apprécieront. Rien n'y manque. — Un choix varié dans chaque ligne. — Réductions très spéciales pour 3 jours.

NAULT & LACROIX, 17, rue King. Tél. 215
EDIFICE NEW SHERBROOKE

DECES



J. H. JALBERT

ARCHAMBAULT. Les funérailles de Olivier Archambault, fils de J. Olivier Archambault, auront lieu jeudi à 9 hrs. Le convoi funèbre quittera la résidence mortuaire, 140 King-Est, à 8.30 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste.

parents et amis sont priés d'assister aux funérailles sans autre invitation



Lunettes d'automobilistes et protecteurs de toutes sortes, pour les yeux, au No. 173, Rue Wellington.

173 Rue Wellington

Crema a la Glace
dans toutes les essences
GROS et DETAIL
McLEAN
10 Avenue Dufferin
Tél. 195

LISEZ LES ANNONCES DE
LA "TRIBUNE"

LA TRIBUNE

—ÉDITEE PAR—

La Compagnie de Publication "La Tribune", Limitée

191 Rue Wellington, - Sherbrooke, P. Q.

C. A. ROBIDOUX
RédacteurFLORIAN FORTIN
Directeur-Gérant

SIGNE DES TEMPS

Tandis que nos administrateurs fédéraux essayent, par tous les moyens, de prolonger en Canada l'existence d'une combinaison politique impopulaire et désuète, le Québec et l'Ontario travaillent de concert à la réorganisation du parti auquel notre pays doit tant d'années prospères et heureuses : le parti libéral.

Malgré les invitations pressantes dont parlait ces jours derniers le sénateur L'Esperance, la province de Québec a toujours refusé d'accorder son appui au groupe d'hommes qui, voyant venir à grands pas la défaite, ont machiné, en 1917, une sorte de gouvernement d'Union d'où l'Union devait être systématiquement exclue. Cette attitude lui a valu dans le temps bien des horions et bien des anavies, mais on commence à s'apercevoir aujourd'hui qu'elle était la plus conforme aux véritables intérêts du Canada.

Inutile de refaire ici le procès du gouvernement sol-disant d'Union et de celui qui l'a précédé. Il suffit d'ailleurs de jeter un simple coup d'œil autour de soi pour constater combien ces deux administrations, différentes de nom, mais analogues dans leurs procédés, ont été désastreuses au double point de vue national et économique.

Nos adversaires réussissent à s'emparer du pouvoir au moment où l'œuvre à laquelle sir Wilfrid Laurier avait consacré tant et si généreux efforts allait produire ses plus beaux fruits. Le progrès, l'ordre, l'harmonie et la concorde régnaient alors en notre pays lorsque les rênes du gouvernement tombèrent ainsi dans des mains inexpérimentées. Six ans de torpisme et deux d'unionisme ont virtuellement détruit ce que l'éminent chef libéral avait pris quinze ans à édifier.

Et qu'on ne vienne pas mettre sur le compte de la guerre un état de choses aussi déplorable.

Sans doute, la guerre a causé ici, comme partout ailleurs, des perturbations profondes, inévitables; elle a retardé dans une foule de cas l'exploitation normale de nos richesses naturelles et exigé du peuple canadien des sacrifices de plus en plus lourds; mais il serait ridicule d'attribuer à la guerre tous les maux d'un gouvernement irresponsable.

Si les deux principales races qui peuplent ce pays n'ont jamais été plus divisées que pendant la guerre, la faute n'en est pas à celle-ci, mais bien au groupe d'hommes dont nous parlons tantôt. La guerre peut leur avoir fourni le prétexte de cette scission malheureuse, elle ne l'a toutefois en aucune façon provoquée.

Si des grèves éclatent en ce moment dans diverses parties du Dominion, ce n'est pas tant à la guerre qu'il faut s'en prendre qu'à la tolérance criminelle dont nos gouvernements ont fait preuve envers les profiteurs de tout acabit.

Si les contribuables pauvres gémissent sous le poids d'impôts et de taxes de toutes sortes, la guerre en est jusqu'à un certain point la cause, mais le gaspillage et les extravagances dont Ottawa nous donne continuellement le spectacle y contribuent aussi dans une large mesure.

Si, enfin, le malaise s'accroît de jour en jour dans notre pays, c'est que les petits salariés savent que les nouveaux Crésus—ceux-là mêmes qui, au dire du ministre des finances, ne devaient pas faire de fortune pendant les hostilités—sont mieux traités qu'eux dans la répartition des impôts.

Les détracteurs de notre province ont voulu lui faire un crime d'être restée en dehors du mouvement unioniste. Or, ce n'est pas de la province de Québec que s'élevaient présentement les plus violentes critiques contre cette forme de gouvernement, mais des provinces qui, tel l'Ontario, ont ajouté foi aux belles promesses de ses auteurs. Ce sentiment d'hostilité, qui prévaut depuis longtemps dans la presse ontarienne, s'est manifesté

L'OPINION DES AUTRES

Vers les terres neuves

(La "Pressa")
Depuis bien longtemps, nos compatriotes ont cru devoir rechercher les terres neuves. Dans une brochure imprimée à la "Minerve" en 1864, on lit ce qui suit:

"Qu'il y ait, en effet, Confédération ou non, les Canadiens-français resteront convaincus qu'il n'y a de salut possible pour la race française en Amérique, de justice et d'égalité à attendre pour elle, qu'en allant où elle en imposera aux autres par le nombre. Or, quel autre moyen que la colonisation d'assurer le développement de la population? Qu'en cherche-t-on qu'on voudra, il n'y en a pas d'autre. Si les Canadiens aident leurs compatriotes à exploiter les richesses du sol, en quelques années, la population doublera... Si, au contraire, ils ne le font pas; si, par égoïsme ou défaut de patriotisme, ils abandonnent à eux-mêmes les colonies, alors adieu la colonisation; les jeunes gens continueront à s'expatrier... Qu'adviendra-t-il? C'est que les Canadiens, après avoir subi l'Union, puis la Confédération, finiront par être noyés; ils auront le sort qu'ils n'auront que trop mérité."

Voulez-vous ce qu'on pensait en 1864; voulez-vous ce qu'on pense encore aujourd'hui.

Monopole dangereux

(Le "Droit")

Aux États-Unis depuis quelques années se mène une campagne ouverte pour la centralisation de l'éducation; mais, à venir jusqu'ici, les catholiques ont opposé une telle résistance à l'idée que les projets un peu dans tous les États ont échoué. On a vu que furent présentées et quelquefois même avant de se rendre en Chambre. Aucune manifestation religieuse ne se fait chez nos voisins sans qu'on revienne sur cette question d'éducation. C'est ainsi que le Cardinal O'Connell déclarait récemment à un congrès de professeurs que le monopole de l'éducation avait fait de la Prusse ce qu'elle est aujourd'hui.

"D'après notre constitution, dit-il, nous avons le droit à notre éducation religieuse et l'État ne viendra pas nous empêcher de nous servir de ce privilège." Cette thèse fautive de la suprématie de l'État si vivement dénoncée aux États-Unis rencontre chez nous le même sort si nous lui faisons la même opposition et si nous nous unissons pour combattre le grand ennemi du jour et de demain, l'école neutre et obligatoire sous toutes ses formes.

A Chicoutimi

(Le "Colon")

Depuis quelques années les congrès de toutes sortes, allant en se multipliant, ont perdu un peu de leur efficacité. Ils sont trop, pourraient-on dire, et ceux qui se réunissent ainsi ont maintenant plus de tendance à s'amuser et faire de beaux discours qu'à s'occuper des résultats pratiques. Les délégués de ces congrès s'occupent de ce qu'ils ont à dire et à moins que l'on ne recommence l'année suivante.

Mais nous croyons dans le congrès de Chicoutimi; nous espérons fermement en ses bons effets.

L'hon. M. Létourneau

(Le "Canada")

Des félicitations sont dues au gouvernement pour le choix qu'il vient de faire en appelant au Conseil législatif, M. Séverin Létourneau pour succéder à l'hon. St. Charest, comme représentant de la division Rigaud.

Cette nomination devrait être accueillie partout avec plaisir car le nouveau titulaire, avocat éminent et homme distingué fera sûrement bonne figure à la Chambre Haute.

Persone ne contestera les droits de M. Létourneau à cette reconnaissance de ses longs et loyaux services à la cause libérale, lui qu'on voit sur la brèche depuis 1911. Il fut l'organisateur de toutes les grandes luttes que notre parti a si brillamment soutenues dans cet immense district qu'est celui de Montréal.

Par son urbanité, par son tact, par son dévouement inlassable, l'hon. M. Létourneau avait su se faire apprécier et c'est ce qui explique la joie de tous en apprenant sa nomination.

Nos sincères félicitations au nouveau élu.

Guerre au tabac

(La "Patrie")

Le juge Carpenter, de Pittsburg, a refusé d'accorder à une ligue de puritains une charte qui leur aurait permis d'obtenir par une loi la prohibition de la vente de la bière à 275 pour cent.

Le juge Carpenter a refusé d'accorder à une ligue de puritains une charte qui leur aurait permis d'obtenir par une loi la prohibition de la vente de la bière à 275 pour cent.

Le juge Carpenter a refusé d'accorder à une ligue de puritains une charte qui leur aurait permis d'obtenir par une loi la prohibition de la vente de la bière à 275 pour cent.

Le juge Carpenter a refusé d'accorder à une ligue de puritains une charte qui leur aurait permis d'obtenir par une loi la prohibition de la vente de la bière à 275 pour cent.

Le juge Carpenter a refusé d'accorder à une ligue de puritains une charte qui leur aurait permis d'obtenir par une loi la prohibition de la vente de la bière à 275 pour cent.

Le juge Carpenter a refusé d'accorder à une ligue de puritains une charte qui leur aurait permis d'obtenir par une loi la prohibition de la vente de la bière à 275 pour cent.

Le juge Carpenter a refusé d'accorder à une ligue de puritains une charte qui leur aurait permis d'obtenir par une loi la prohibition de la vente de la bière à 275 pour cent.

Le juge Carpenter a refusé d'accorder à une ligue de puritains une charte qui leur aurait permis d'obtenir par une loi la prohibition de la vente de la bière à 275 pour cent.

ENLEVEZ LES CORNS

Appliquez quelques gouttes, puis enlevez avec les doigts les cors souffrants et sensibles. — Aucune douleur!



Ne fait aucunement mal! Un peu de Freezone sur un cor sensible, instantanément ce cor arrête de vous faire souffrir alors vous l'enlevez lui, magique!

Une petite bouteille de Freezone ne coûte que quelques sous chez tout pharmacien, mais est suffisante pour enlever tout cor dur ou mou, ou les cors entre les orteils et les callosités, sans douleur ou irritation.

Freezone est la découverte sensationnelle d'un génie de Cincinnati. Il est merveilleux.

Freezone est la découverte sensationnelle d'un génie de Cincinnati. Il est merveilleux.

Freezone est la découverte sensationnelle d'un génie de Cincinnati. Il est merveilleux.

Freezone est la découverte sensationnelle d'un génie de Cincinnati. Il est merveilleux.

Freezone est la découverte sensationnelle d'un génie de Cincinnati. Il est merveilleux.

Freezone est la découverte sensationnelle d'un génie de Cincinnati. Il est merveilleux.

Freezone est la découverte sensationnelle d'un génie de Cincinnati. Il est merveilleux.

Freezone est la découverte sensationnelle d'un génie de Cincinnati. Il est merveilleux.

Freezone est la découverte sensationnelle d'un génie de Cincinnati. Il est merveilleux.

Freezone est la découverte sensationnelle d'un génie de Cincinnati. Il est merveilleux.

Freezone est la découverte sensationnelle d'un génie de Cincinnati. Il est merveilleux.

Freezone est la découverte sensationnelle d'un génie de Cincinnati. Il est merveilleux.

Freezone est la découverte sensationnelle d'un génie de Cincinnati. Il est merveilleux.

Freezone est la découverte sensationnelle d'un génie de Cincinnati. Il est merveilleux.

Freezone est la découverte sensationnelle d'un génie de Cincinnati. Il est merveilleux.

Freezone est la découverte sensationnelle d'un génie de Cincinnati. Il est merveilleux.

Freezone est la découverte sensationnelle d'un génie de Cincinnati. Il est merveilleux.

Freezone est la découverte sensationnelle d'un génie de Cincinnati. Il est merveilleux.

Freezone est la découverte sensationnelle d'un génie de Cincinnati. Il est merveilleux.

Freezone est la découverte sensationnelle d'un génie de Cincinnati. Il est merveilleux.

Freezone est la découverte sensationnelle d'un génie de Cincinnati. Il est merveilleux.

Freezone est la découverte sensationnelle d'un génie de Cincinnati. Il est merveilleux.

Freezone est la découverte sensationnelle d'un génie de Cincinnati. Il est merveilleux.

Freezone est la découverte sensationnelle d'un génie de Cincinnati. Il est merveilleux.

Freezone est la découverte sensationnelle d'un génie de Cincinnati. Il est merveilleux.

Freezone est la découverte sensationnelle d'un génie de Cincinnati. Il est merveilleux.

LES PNEUS DOMINION

Pourquoi les "Nobby Tread"? LES ARISTOCRATES DE LA ROUTE

Si l'on porte de vilaines chaussures, un homme ne peut bien paraître, quelque soit la beauté du reste de ses vêtements. Les pneus sont comme les chaussures de votre voiture. Si les pneus sont vilains, l'apparence tout entière de l'auto s'en ressent. Les PNEUS "NOBBY TREAD" ont toujours bonne apparence; même après avoir roulé des milliers de milles, ils contribuent encore à la bonne apparence de l'automobile.

Les automobilistes appellent les "NOBBY TREADS" les "Aristocrates de la route". Le mode de fabrication de ces pneus assure à ceux qui s'en servent, et qui veulent bien en payer le prix initial — d'obtenir le coût final le moins élevé possible. Avec les PNEUS "NOBBY TREAD" sur votre automobile, vous évitez les dépenses énormes des réparations et des dépenses de remplacement des pneus ordinaires par les pneus "NOBBY TREADS".

Les PNEUS et les ACCESSOIRES DOMINION sont distribués par l'intermédiaire des SUCCURSALES du SYSTÈME "DOMINION RUBBER" et sont en vente chez le meilleur marchand de tout le Canada.



adresser son ultimatum à la Serbie, s'était toujours montrée disposée à le comble du mensonge et de la duplicité. Les soi-disant actes hostiles de la France, par exemple les bombes lancées sur Nuremberg, sont de pure invention.

Le Rouge, le Blanc et le Vert

CONSTITUENT L'HARMONIE DE COULEURS DE L'UNIQUE PAQUET CONTENANT LES VÉRITABLES

FLOCONS DE BLÉ D'INDE

GRILLES DE

Kellogg's

La Nourriture Canadienne Modèle

REFUSEZ toutes marques que l'on vous dira être "aussi bonnes". Les Flocons de Blé d'Inde grillés de Kellogg ne se fabriquent en Canada que par

THE BATTLE CREEK TOASTED CORN FLAKE COMPANY, LIMITED

Siège Social et Usines à LONDON, ONT.



CUISEZ A L'ELECTRICITE

et Epargnez

20% de votre Nourriture
50% en travail

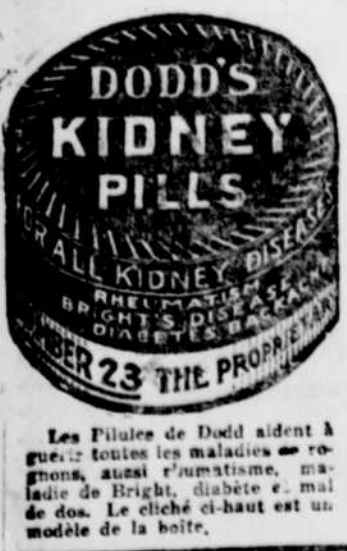


LE POELE ELECTRIQUE est l'une des plus grandes aînes modernes de la maîtresse de maison. L'épargne réalisée dans la restriction de la consommation des viandes seules, palera le prix du poêle dans l'espace de deux ou trois ans.

AVEC LE POELE ELECTRIQUE vous avez une cuisine fraîche et confortable. Pensez ce que ceci signifie par un jour chaud d'été — Point de cendre — fumée — poussière ou allumettes

Est-ce que cette Epargne en travail et en nourriture NE VOUS INTERESSE PAS?

Demandez à notre agent local des informations concernant notre offre



Les Pilules de Dodd aident à guérir toutes les maladies rénales, aussi l'urémie, le diabète, la maladie de Bright, le diabète, le mal de dos. Le cliché ci-haut est un modèle de la boîte.

Si vous ne voyez pas bien avec vos verres, essayez les miens

A. C. SKINNER
L'Opticien
7 Carré Stratheon

CHRONIQUE LOCALE

PNEUS — PNEUS
Avis aux propriétaires de Ford
Avant d'acheter de nouveaux pneus, venez voir nos prix, car ils sont les plus bas, Sherbrooke Motor Mart.

103-6
— Mme Joseph Lemelin, de Montréal, est en promenade pour une semaine chez son fils, M. Willie Lemelin, de la rue Alexandre.
— M. Jean Poulin, de la rue Grove, a eu le plaisir de recevoir récemment ses neveux et nièces, Arthur et Joseph Carrier, de retour d'Europe où il a passé neuf mois, a épousé Mlle Josephine Landry, sœur de M. Jos. Landry, élève du séminaire. Le groupe de voyageurs, après une promenade de quelques semaines à travers la province, retournera à Lewiston, Me.

AVIS
Jeudi soir, assemblée générale des Plâtriers, dans le but de s'organiser, aux salles Murray, rue King.

— M. et Mme Charles Demers sont retournés à Victoriaville après un séjour d'une semaine à Sherbrooke, Compton et autres endroits des environs.
— Mme Wilfrid Desautels, de Black Lake, est en promenade chez des amis, à Notre-Dame, depuis quelques jours.
— M. M. A. Laddon, rue Murray, est retourné samedi d'un voyage d'affaires aux provinces maritimes.
— Mme Mabel Bradley, Mme Emily Leigh, M. F. W. Colwell, M. Albert Hurley, M. C. K. McClellan et M. J. G. Watson ont donné un concert, vendredi soir dernier, à Cookshire. Ils ont remporté un excellent succès.
— M. Joseph Archambault, de Magog, était de passage en ville, la semaine dernière, pour affaires.

Cors, Verrues, Ongles incarnés, Oignons, Pieds enflés, Pieds plats, Arros tombés, Rhumatisme, Transpiration, et toutes les maladies des pieds traitées.
Consultation gratuite
Heures 10 a. m. à 6 p. m.

A. Porro, M. C.
Spécialiste diplômé
Le New-York
Edifice Whiting
57 Wellington

La maison est une mégère froide, irritable et désagréable le jour du lavage. Vous pouvez en faire une jeune personne souriante, agréable et accueillante si seulement vous la traitez bien. Favorisez le blanchissage à la

Crown Laundry
DE SHERBROOKE
Successeurs de
The Imperial Laundry
Tel. 11

Pour le meilleur service de Blanchissage, adressez-vous à SHERBROOKE
BUANDERIE A VAPEUR DE SHERBROOKE

A. H. GENCE
ACCORDEUR
Réparation de pianos
Rue 13 Rue Québec, Tel. 846 w
ou chez A. BLOUIN, marchand de musique.

LA SITUATION FINANCIERE ET COMMERCIALE

BRADSTREET. — Des marchands de gros prétendent que certains de leurs clients croient à une baisse générale des prix devant se produire aussitôt la paix signée. On constate néanmoins actuellement une tendance à la hausse dans presque tous les compartiments commerciaux, imputable à l'augmentation des salaires, au coût élevé du transport et à la rareté de la matière première.
Nos raffinerie de sucre reçoivent très fréquemment des demandes de cotes de la part d'acheteurs américains. Le marché local de l'épicerie est actif; quelques articles y ont atteint un nouveau niveau de hausse, mais les marchands se préoccupent plus du problème de la livraison que de la question des prix.
Il existe d'amples approvisionnements de pommes de terre, et cette surabondance a résulté en un déclin accentué des prix. Des ventes de beurre canadien ont été faites, cette semaine, pour le compte d'importateurs anglais, et nos exportations de fromage, depuis une huitaine, ont atteint le plus fort volume de la saison.

R. G. Dunn & Co. — La toute récente vague de chaleur a donné de l'animation au commerce de détail en ce qui concerne les merceries et nouveautés, la confection, la chaussure, etc. Le marché local du cuir est calme.

— Mme Raoul Martineau, de Granby, est en promenade à Sherbrooke, pour quelques jours.
— M. Arthur Beauregard, de Danville, est de passage ici, pour affaires, aujourd'hui.
— M. et Mme Georges Berthiaume, de la rue Wellington-sud, passent quelques jours chez des parents et des amis, à Québec.
— Mlle Louise Asselin, de Cowansville, est en promenade chez des amis, pour quelques jours.
— M. Emile Bertrand, de Richmond, passe quelques jours en notre ville, pour affaires.
— Mme F. L. Perron, de Beauceville, est retournée dans sa famille après une promenade d'une semaine à Sherbrooke et autres centres des Cantons de l'Est.
— M. D. O. Vincent, de Montréal, passe quelques jours en notre ville, chez des amis.
— Mme Hubert Gariépy, de St-Hyacinthe, a passé le dimanche en notre ville, chez des amis.
— Mlle G. Nadeau, de Lewiston, Me., est en promenade chez des amis, pour quelques jours.
— Mlle Evelyn Price, de Sherbrooke-Est, s'est rendue à Cookshire en bicyclette, samedi. Elle, passe le dimanche chez des amis.
— M. et Mme F. L. Gendron sont retournés à Berlin, N. H., après un séjour d'une semaine à Sherbrooke et autres villes de la province.
— M. et Mme Joseph Bédard sont retournés à Montréal après un séjour d'une semaine à Sherbrooke et autres endroits des environs.
— Mlle Annette Bilodeau, de Lambton, Beauce, est en promenade chez des amis, pour quelques jours.
— Mlle A. Charron, de Newport, Vt., est retournée dans sa famille après un séjour d'une semaine à Sherbrooke et autres endroits des environs.

— M. Adolphe Beaudoin, de Cookshire, était de passage en ville, ces jours derniers, chez des amis.
— M. et Mme Jacques Pinard sont retournés à Lévis après un séjour d'une semaine à Sherbrooke et autres endroits des environs.
— Mlle Emilienne Labbé, de Stanstead, est en promenade chez des amis, pour quelques jours.
— M. Ernest Raiche, de Sutton, passe quelques jours en notre ville, chez des amis.
— M. et Mme Georges Labrecque, de la rue Galt, visitent actuellement des parents, à Montréal.
— Mme Emile Roy, de Derby Line, a passé la journée d'hier chez des amis, à Sherbrooke-Est.
— M. Albert Gauthier, de Ste-Edwidge, est de passage en ville, pour affaires, aujourd'hui.
— M. et Mme F. X. Latulippe, de la rue Bowen, sont partis pour un voyage de quelques jours aux Etats-Unis.
— Mlle Fédora Côté, de Richmond, était de passage en ville, la semaine dernière, accompagnant à l'hôpital St-Vincent de Paul, sa jeune sœur, Mlle Yvonne, de Warwick, laquelle a subi une opération à la gorge. Mesdemoiselle Côté ont aussi visité leur sœur, Mlle M. Rose, au Monastère du Précieux-Sang.
— Mlle Blanche Benge, de la Pharmacie Duberger, est de retour d'un voyage à Montréal et St-Hyacinthe, où elle a assisté en ce dernier endroit au mariage de son frère. Son père, M. Benge, de Disraeli, l'accompagnait à son retour à Sherbrooke.
— M. et Mme Irène Préfontaine, de South Indian, Ont., sont actuellement en cette ville avec leur famille, visitant la famille Dionne, de la rue Queen, ainsi que Mlle Irène Préfontaine, de la Tribune. M. et Mme Préfontaine visiteront aussi, au cours de leur promenade dans les Cantons de l'Est, des parents et amis de East Angus, Stanstead, Kingsley Falls et South Durham.
— M. et Mme Abel Marion et famille, de Ste-Edwidge, étaient dimanche de passage en ville, visitant leur parente, Mme Ledoux, à l'hôpital St-Vincent de Paul.
— Mlle Irène Préfontaine, de La Tribune, passe actuellement une couple de jours dans sa famille, à Kingsley Falls.

LES MEDECINS N'Y PEUVENT RIEN

Mais le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham le guérit

Worcester, Mass. — "J'ai pris le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham pour me débarrasser d'une douleur qui me tenait au lit deux jours par mois. Je consultais les médecins sans succès, et c'est que je devins découragée. Ma mère insista pour que je prenne le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham qui l'avait guérie. J'en ai pris, et bientôt j'étais déjà mieux. J'ai continué et je suis maintenant si forte que je fais tout mon travail domestique, même mon blanchissage, et j'ai un bébé en très bonne santé. C'est votre Composé Végétal. — Mlle R. H. Brown, 24 rue Bowden, Worcester, Mass."

Les femmes souffrant de déplacement, d'irégularité, d'infirmités, de douleurs, de maux de tête, de nervosité, de constipation, de retard, de saignements, de douleurs aux reins et de toutes les affections qui résultent de l'usage du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

me, mais les prix continuent d'être à la hausse.

Cinq faillites commerciales ont été relevées, cette semaine, dans le district de Montréal. Leur passif totalisé est de \$89,000.

Les perceptions s'effectuent bien et il semble que l'argent soit abondant.
Quintal & Lynch — Les marchés aux grains du Canada et des Etats-Unis accusent en fin de semaine un fléchissement sur les orbes et les avoines, alors que les cours du maïs sont soutenus. Les affaires traitées avec l'Europe ont été sans importance, depuis une huitaine. La demande étrangère de maïs est presque nulle, mais les prix de cette céréale se maintiennent tout de même assez bien.

En ce qui concerne la situation agricole, on signale dans l'aire ensemencée de la prairie canadienne une augmentation de 34-10% pour le blé et de 51-2% pour l'avoine. Les rapports qui parviennent au ministère fédéral de l'agriculture constatent que le grain vient bien. Les dernières récoltes, toutefois, mandent que la sécheresse se fait sentir. Toutefois, si la pluie tombe d'ici dix jours, l'état des cultures, qui n'est pas encore alarmant, en sera grandement amélioré. Dans les provinces de l'est canadien, dans le Québec notamment, les avoines ont mauvaise apparence, et une récolte médiocre de cette céréale est à craindre. Aux Etats-Unis, le blé lève de façon satisfaisante, mais l'avoine souffre par suite d'excès d'humidité. En Europe, l'apparence des grains est terre s'amoindrit.

Le gouvernement canadien a mis à l'étude la question difficile à résoudre de la fixation du prix du blé durant l'exercice 1919-20. Il est possible que le gouvernement garantisse aux cultivateurs un prix minimum de leur blé. Il est certain que le coût plus ou moins élevé de la vie sera en relation directe avec le prix auquel sera fixé le blé qui fait la base de notre alimentation. Il apparaît difficile que le gouvernement, en l'occurrence, puisse à la fois plaire au producteur qui est le gros fermier de l'ouest et au grand consommateur qui est l'ouvrier.

Fairbanks, Gosselin & Co. — L'activité en hausse porte à la Bourse sur presque toutes les valeurs industrielles, mais les moteurs et les pétroles sont les plus populaires après les aciéries. La fermeté des moteurs est évidemment basée sur le fait que ces compagnies donnent actuellement leur maximum de capacité, par suite des commandes considérables d'automobiles de tous genres. Les actions Marine, spécialement l'ordinaire, furent en vedette. U. S. Rubber s'est établi à un nouveau cours de hausse.

L'attention générale de la clientèle pour le moment se concentre sur les événements qui se déroulent en Europe. Mais l'opinion publique est que les troubles menaçant l'Allemagne ne prendront pas un aspect sérieux. Quant au retour définitif de la concordie universelle, il semble que son effet ait été escompté en Bourse. Néanmoins il est certain que les fruits de la paix ne seront récoltés que plus tard et la moisson sera certes beaucoup plus considérable que certaines gens se plaisent à l'imaginer. Le marché monétaire, censé devoir être fermé d'ici le début de juillet, semble se ressentir de moins en moins de son malaise récent, et, quoique la participation du public ait été réduite, aucune liquidation n'est prévue de cette source. Au contraire, chaque réaction provoque de nouveaux achats.

UN CALOMNIATEUR

Coblenz, 90. — Un réducteur allemand a été condamné à payer une somme de \$1000 et à passer trois mois en prison pour avoir publié un faux rapport sur l'armée américaine.

LA "TRIBUNE"
LE SEUL QUOTIDIEN FRANCAIS DES CANTONS DE L'EST

LES TRANSACTIONS IMMOBILIERES DE LA SEMAINE DERNIERE

Transactions enregistrées, au bureau local, au cours de la semaine dernière: J. W. Cowan à J. R. Armitage, lot 380-2, quartier-nord. Prix, \$6,500.
Sherbrooke Real Estate Co. à A. D. Deslats, une partie du lot 4 quartier-sud. Prix, \$1774.12.
Le docteur G. A. Bowen à C. M. Vaughan, lots 735 et 755, Orford. Prix, \$2000.
Succession A. W. Olivier à E. E. Précourt, une partie des lots 601 et 609, Orford. Prix, \$300.
Herménégide Charest à Mme Octave Demers, lot 1444-234, quartier-sud. Prix, \$6000.
H. W. et G. M. Lahue à Mme M. Lahue, certains droits sur les lots 168, 169, 166 et 188, Lennoxville. Prix, \$168.66.
La Jencks Machine Co. à la Cité de Sherbrooke, lot 940, quartier-nord. Prix, \$300.
F. J. Southwood à Joseph Charest, lot 1444-290, quartier nord. Prix, \$1400.
Pierre Verpalet à Elskar Parent, lot 290, Orford. Prix, \$200.

SHERBROOKE-EST

— Mme O. Lambert, de la rue King Est, ainsi que ses enfants sont partis pour une promenade à Dixville, chez M. Oumet.

— M. Alphonse Drouin, de la Première Avenue, est parti pour une promenade de quelques jours chez son père, M. J. Drouin à Frampton.
— Mme Arthur Lamarche, ainsi que Mlle A. Theriault, de Montréal, visitaient leurs parents, M. et Mme Georges Theriault, de la rue King-Est, cette semaine.

— M. et Mme A. Provencier ainsi que leurs jeunes filles, sont partis pour une promenade à Asbestos, chez M. et Mme N. Jutras.
— MM. Narcisse et Napoléon Jutras, d'Asbestos, étaient de passage en notre ville à l'occasion du mariage de M. E. Jutras.

— M. F. Meagher, de l'avenue Bowen est de retour d'une promenade au Camp Comfort, Garthby.

AU THEATRE CASINO

Comme attraction spéciale, au théâtre Casino, mercredi et jeudi, nous aurons l'avantage de voir quelques scènes de l'épopée qu'on fait sur l'Atlantique le lieutenant Hawker et le commandant Griev. Nous assisterons à une représentation d'un intérêt extraordinaire.
"Hearts Asleep", avec Beattie Barriscale, fournira sûrement quelques moments agréables aux amateurs de belles pièces. C'est un joli drame qui intéressera tout le monde.



Toutes ces trois marques sont en paquets imperméables à l'air. Facile à trouver car WRIGLEY'S est en vente partout.

Cherchez-la demandez-la
Soyez sûr d'avoir
WRIGLEY'S
La Gomme la plus renommée



Sa Saveur Dure!

GRATIFICATION EN PAIEMENT DES SOLDATS-COLON

La Commission d'établissement des soldats a pris des arrangements avec le ministère de la milice afin de pouvoir, dans des cas spécialement approuvés, accepter la gratification du service de guerre en acompte du paiement initial de 10 pour 100 pour l'achat de terres par les soldats-colons. Le colon sera requis de donner une procuration au surintendant régional de la Commission autorisant celui-ci à recevoir et escompter ses chèques de mois en mois et à en appliquer les fonds tel qu'indiqué. Si le colon a quelque dépendant recevant un salaire séparé du ministère de la Milice et de la Défense et dont la part est aussi assignée, la procuration devra être signée conjointement par le colon et par son dépendant. Ils seront de plus requis de signer une lettre adressée au ministère de la Milice et de la défense demandant à celui-ci de transmettre les chèques en leur faveur au surintendant du district. Dès que le trésorier a accusé réception, le surintendant de la Commission est autorisé à s'occuper de la transaction.
Cette action de la part de la Commission est faite sur la demande de nombre de soldats qui se proposent de devenir colons et qui peuvent être assez d'argent comptant pour faire le paiement initial, mais qui désirent le conserver comme fonds de réserve.

SOLDATS DE RETOUR

Les soldats suivants, des Cantons de l'Est, viennent d'arriver à Montréal après avoir passé plusieurs mois en Europe: E. A. Butler, Cowansville; A. Boutin, Warwick; A. Gingues, Sherbrooke; J. A. Joseph, East-Angus; J. H. Lamontagne, Lac Mégantic; W. A. Phipps, Coaticook; le sergent C. Robertson, Sherbrooke, et le signalier B. D. Young, de Mansonville.

LES VETERANS EN CONVENTION

VANCOUVER, 2. — L'Association des Vétérans de la Grande Guerre a ouvert sa convention lundi sous la présidence de M. W. P. Purney, président général de l'Association. Le président a déclaré que l'Association exerce maintenant une influence avec laquelle il faut compter. Le progrès a été lent, mais il s'est fait sûrement.

BLE CANADIEN EN GRECE

TORONTO, 2. — Les commissaires des grains ont prohibé tout mouvement des grains aux principaux éleveurs des têtes de ligne sans leur permission expresse, afin de permettre de remplir une commande de 3,500,000 boisseaux de blé au compte du gouvernement de la Grèce. Les premières consignations partiront par bateaux, à Montréal, le 15 juillet.

WILSON
Etablie en 1863

Notre Département d'Instruments de Musique

Nous nous efforçons de nous procurer tout ce qui existe dans la ligne de musique. Le rez-de-chaussée est entièrement converti pour démontrer nos Victrolas. Chambres individuelles spéciales pour disques. Assortiment complet d'instruments de fanfare; violons, mandolines, guitares, et banjos de marque, avec boîtes.

Bel assortiment de porte-musique. Les plus nouvelles chansons reçues directement des éditeurs, aussi méthodes de piano et oeuvres permanentes. Prix spéciaux aux professeurs et aux institutions de musique. Venez voir notre assortiment. Attention spéciale aux commandes reçues par maille.

H. C. WILSON & SONS, Limited
142-144 Rue WELLINGTON SHERBROOKE, Qué.

Succursales: Coaticook, Rock-Island, Richmond, Granby, Thetford-Mines.

VEUILLEZ NE PAS OUBLIER QUE NOS MAGASINS SERONT FERMES LE SAMEDI A 1 HEURE P.M. DURANT JUIN, JUILLET ET AOUT. OUVERTS LE VENDREDI SOIR TARD.

LES PRODUITS SHERWIN-WILLIAMS

Finis extérieurs résistants à la mauvaise température

REXPAR
VARNISH

est non affectable par la pluie, la neige, le givre, la grêle, la gelée et résiste aussi à la durée. Faites nécessairement des meilleurs produits que l'on puisse se procurer pour les vernis de hauteurs prix.

Employez REXPAR et soyez satisfait.

VENDE PARTOUT
Ecrivez-nous pour une copie de "A. B. C. of House Painting"

THE SHERWIN-WILLIAMS CO.
of Canada, Limited.
807, rue Centre
MONTREAL, Qué.
110 Sutherland
WINNIPEG, Man.

La peinture appropriée pour sauver la surface

W. R. BRADLEY & Son
Entrepreneurs de Pompes Funébres et Embaumeurs
Service d'Ambrance, Automobile ou Chevaux
64 Rue Frontenac Tel. 297

J. O. DUFOR
Manufacturier et Détaillier de
CADRES et MOULURES

Vitrines et Cabinets d'Etalage, Miroirs, Vitres, Gravures, Chromos, Porte-Portraits, Objets d'Art, Bronzes, Statuettes

160 Wellington, Sherbrooke, Qué.

SPORT

BASEBALL

2 INTERESSANTES JOUTES HIEN A L'EXPOSITION

L'inauguration officielle du nouveau logement sur les terrains de l'Exposition avait attiré une foule d'environ 1400 personnes, qui ont été servies à souhait par deux intéressantes joutes de balles-au-camp.

D'abord la première joute qui commença à 1.30, entre le K. C. et le Carillon a été très contestée du commencement à la fin et le Carillon l'emporta finalement à la neuvième manche rentrant deux points qui lui donna la victoire par 9 à 8. Fréchet, le lanceur de l'équipe victorieuse, lança une bonne partie et retira six hommes au bâton. Le coup saillant de la partie fut le double jeu exécuté par Rousseau, 1er but et Patry, 3e but du Carillon.

Guilbault du K. C. fut aussi ferme et retira 8 hommes au bâton, mais le sort lui fut contraire.

Voici l'alignement des équipes:
Carillon: receveurs Hébert, Fréchet, lanceurs Guibault, Gagnon E., bloquers Chastier, Rousseau, 2e but, Workman, Breton, 3e but, Laberge, Patry, 1er but, Laberge, Bergeron, volt d., McKee, Grégoire, volt g., Côté, Gendron, volt g., McKee.

Substituts, Carillon: Paquin Baker; K. C., Gingras, O'Brien.

Scores par manche:
1 2 3 4 5 6 7 8 9
Carillon... 1 1 0 1 0 2 0 2-9
K. C.... 0 0 2 1 0 0 3 1-8

Il y eut quelques petites discussions à propos des décisions de l'arbitre Du mais qui ne plurent pas à plusieurs. Cependant chose qu'il est regrettable, c'est qu'il y en a trop qui se mêlent à ces discussions et voila la raison pour quoi cela dure si longtemps. Nous faisons ces quelques remarques avec un esprit impartial que l'on ne se méprenne pas.

"Doc" THOMAS LANCE
UNE BELLE PARTIE

La deuxième joute à l'affiche du S. A. A. L. débuta à 3.30 h. et M. C. E. Therrien, ancien député lança la première balle. On voit que M. Therrien est très populaire avec les sportifs, car il a été longuement applaudi.

La joute a été passionnante au superlatif et ce n'est qu'à la onzième manche que le Newport remporta la

victoire par 8 à 7. La joute fut féconde en beaux coups de part et d'autre. Cependant à notre point de vue, le Sherbrooke eut le meilleur du jeu et aurait dû gagner cette partie.

Le Newport avait une avalanche de lanceurs et dut en employer trois afin d'empêcher les durs cogneurs du Sherbrooke, mais ils furent tous trois frappés durement. Les frères Kennison et Wells se divisèrent la besogne, tandis que Thomas lança les onze manches sans faiblir et paraissait aussi frais vers la fin, ses balles faisant mordre la poussière aux frappeurs du Newport. Il retira onze hommes au bâton, tandis que Kennison en retira six en 5 manches.

Le meilleur coup de l'après-midi fut frappé par Workman, 2e but du club local, qui tapa pour le circuit. Ensuite le jeune Chastier mérite certainement des éloges pour son beau jeu au champ et au bâton, attrapant deux beaux "fly" et à chaque fois qu'il fit son apparition au bâton il fit de la bonne besogne, obtenant deux coups doubles et un simple.

Alignement des équipes:
Newport 8 Sherbrooke 7
Mossa receveurs Newton
Kennison A. lanceurs Thomas
Kennison H. bloquers Savage
Monty... 1er but Moynaux
Labat 2e but Workman
Mayo 3e but O'Brien
Bigelow volt d. Baker
Rubely volt g. Côté
Chartier

Scores par manches:
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11
Newport... 0 2 0 0 2 0 1 0 2 0 1-8
Sherb... 0 1 2 0 0 0 1 2 1 0 0-7

Des vues des différentes attractions de l'après-midi ont été photographiées et pourront être obtenues au club Carillon. Ce serait un magnifique souvenir à consacrer de l'inauguration officielle du nouveau terrain de jeux de la Cité de Sherbrooke. Les portraits peuvent être obtenus dès ce soir.

SIGNONS NOS ARTICLES

Une lettre signée "un spectateur" nous a été communiquée ce matin, ce dernier donnant ces impressions de la joute Carillon-K. C. Vu qu'il n'y avait aucune signature nous sommes forcés de la mettre de côté.

PRATIQUE DU GOUNOD

Le Gounod pratiquera ce soir, à 6.30 hrs, sur le loange du Champ-de-Mars. Tous les joueurs sont priés d'être présents.

TRIBUNE LIBRE

Sherbrooke, Qué., juillet, 1-19.

M. le Rédacteur Sportif,
La Tribune

Cher Monsieur:

Le 29 juin dernier, je rencontrai

Leonard Dumoulin, concernant la

rencontre Dumoulin-Pelky pour le

championnat poids lourd du Canada.

Le 27 avril 1919, j'offris à Dumoulin

la somme de \$125.00 pour remporter

Pelky, ici, à Sherbrooke, pour le

championnat du Canada. Ma principale

raison d'offrir à Dumoulin la

somme de \$125.00 était que je ne don-

nerais que \$125.00 à Pelky pour cette

rencontre, et je considérais que \$125.

00 étaient bien payés pour avoir une

chance au championnat du Canada.

Il me fit la réponse, devant deux té-

moins qu'il ne se battrait pas avec

Pelky à moins de \$200.00; mais plus

tard, je crois que c'est vers le 30 mai,

il me dit qu'il rencontrerait Pelky

pour \$150.00 et je refusai encore. Con-

sidérant que c'était trop. Après avoir

pris en sérieuse considération les re-

venus et dépenses d'une telle rencon-

tre, j'ai décidé de lui donner \$150.00

afin de savoir s'il était sincère. Donc,

le 29 juin, nous nous sommes rencon-

trés. Dumoulin me demanda mainte-

nant, non pas seulement \$150.00 com-

me il a dit dans le "Sherbrooke Daily

Record". "Let this promoter come

with \$150.00 and I will meet any man

at my weight". Mentionnant Pelky et

autres, maintenant il me demande

\$150.00, garantie et 30 par cent

des recettes nettes de la "barrière",

chose impossible pour quiconque en-

treprendra une telle rencontre, qui

sera certainement une proposition

difficile à contrôler, je lui répondis qu'il

était impossible et je lui faisais l'offre

suivante: que je soumettais aux

sportmen en général. Puisqu'il ne

veut pas se battre avec Pelky pour la

somme de \$150.00 comme il m'a dit

en présence d'un autre sportman de

la ville que je n'aurais pas le nom:

je donnerai à Dumoulin \$150.00 de ga-

rantie qu'il gagne, perde ou fait par-

tie nulle, je lui donnerai en plus 30

pour cent des "profits". Maintenant,

c'est ma meilleure offre que je puisse

faire à ce Monsieur, et s'il est

sincère, comme il me dit qu'il est,

aussitôt que j'aurai une réponse de

Pelky je lui donnerai avis, de me ren-

contrer au bureau de la "Tribune"

et nous signerons le fameux contrat

qui nous tient dans la balance de-

vant les sportmen de la Cité de Sher-

brooke et des alentours depuis le 27

avril 1919, et la discussion sera fi-

nit jusqu'à la rencontre, et je suis cer-

tain et puis assurer aux sportmen en

général, que ces deux hommes, Du-

moulin et Pelky sont les deux meille-

urs hommes poids lourds du Canada

et je suis à la disposition de tout

sportman qui désire m'ap-

procher concernant cette rencontre.

Votre tout dévoué

Jos. Cloutier,

Promoteur.

PLUS DE MALADIE DE ROGNONS

Depuis qu'il a Commencé à
Prendre "Fruit-a-tives"

78 LEE AVE. OTTAWA, ONT.

"Il y a trois ans, j'étais épuisé et

fatigué, mon fût et mes rognons

étaient très malades. Ayant vu quel-

que chose sur les journaux à propos

de "Fruit-a-tives", j'ai voulu les

essayer. Le résultat a été surprenant.

Je n'ai pas eu une heure de maladie

depuis que j'ai commencé à employer

"Fruit-a-tives", et je connais mainte-

nant ce que j'en ai pas connu pendant

plusieurs années—c'est-à-dire, l'avant-

age d'un corps sain et un cerveau

léger". WALTER J. MARRIOTT.

80c la boîte, 6 pour \$2.50, pour essai

25c. Chez tous les pharmaciens ou

fruits de poste payés, chez Fruit-a-tives

Limited, Ottawa.

LES TRENTE MILLE ILES DE LA BAIE GEORGIEENNE

Les 30,000 îles de la Baie Geo-

rgienne, avec leurs rochers ombragés,

leur rivage constamment fouetté par

les vagues, et les profondes for-

êts rocheuses, sont un des endroits

de villégiature les plus attractifs du

Canada. Ces territoires comprennent

des endroits de pêche magnifi-

ques où l'achigan, le brochet et le

maskinongé s'y trouvent en abond-

ance, et on y prend des truites de

de 10 livres. Parmi les attractions ou-

tre que celles de la pêche, ces dis-

tricts possèdent des routes de cano-

lage parmi les îles, qui offrent de

scènes d'une beauté fascinante.

D'excellentes plages de bain se

trouvent à tous les points princi-

paux. Cette région est fameuse com-

me place de santé, l'air y étant pur

et fortifiant. Le district est traversé

par la ligne de chemin de fer du

Grand Tronc les trains correspondant

avec les bateaux qui arrivent à

tous ces endroits importants. Pour plus

amples informations, s'adresser à

A. M. Stevens, agent du public voya-

geur, 2 Place Strathcona, Sherbrooke.

VOTE DE CONFIANCE

Berlin, 30. —L'Assemblée nation-

ale prussienne a adopté une motion

pour exprimer sa confiance dans le

gouvernement.

LA "TRIBUNE"

LE SEUL QUOTIDIEN FRANCAIS

DES CANTONS DE L'EST

Promoteur.

NOS COURRIERS

STE-EDITH/EGE

—Mlle Irène Ménard et sa cousine,

Mlle Lucille Therrien, chez leurs a-

mic Mlle Paquin, jeudi soir.

—Mlle Angéline et Marie-Anne

Gagnon à Coaticook, ces jours der-

niers, reconduire leurs cousines,

Mlle Gagnon, qui retournaient dans

leur famille, aux Etats-Unis, après

un court séjour au Canada, chez des

parents et amis.

—Mlle Françoise Murphy et Irène

Marchand, de Montréal, passent

les vacances chez Mme A. J. Maric.

—M. S. Ledoux, M. I. Charron, M.

A. Paquin à Sherbrooke, jeudi.

—M. et Mmes Fra. Paquin, M.

Rodrigue, A. Paquin à Coaticook, ven-

credi.

—Mme Oct. Courtemanche, de Coa-

ticook, chez ses parents pour quel-

ques jours.

—M. et Mme C. E. Desjarlais à

Coaticook, ces jours derniers.

—Mlle Flore Marchessault chez

son frère, M. Gaspard Marchessault,

jeudi.

—Il y avait vendredi grand'messe

recommandée par les jeunes gens.

Une grande foule y assistait.

—M. Samuel Dumoulin prend de

mieux; il a fait une chute en bas d'un

hangar et s'est infligé de légères

blessures.

ST-GERMAIN

—Sont de retour parmi nous pour

les vacances: MM. Jules Laferté, R.

Gauthier, ecclésiastique, Albert La-

plume, Oscar Bonin, Auguste Cor-

riveault ainsi que quelques autres étu-

dians au séminaire de Nicolet; MM.

Jules Girard, étudiant au collège des

Frères des E. C., à Victoriaville, G.

Touzin, étudiant aussi à l'endroit

sus-nommé.

A tous nous souhaitons de bonnes

et joyeuses vacances.

—Mme Angèle Caponi, de Mont-

réal, passe la semaine chez son pé-

re, M. Narcisse Cotnoir.

—M. et Mme Boivin, marchand

de Caramel, ainsi que leur bébé, de

passage ici, dimanche, chez leurs pa-

rents et amis.

—Mlle A. Fortier, de St-Eugène de

Grantham, chez son beau-frère, M.

Alphonse Corriveault, le même jour.

—M. et Mme Wilfrid Bonin et

leur bébé chez M. Clément Bonin et

M. Wilfrid Béliève, dimanche, Fête

Dieu.

—Mlle Jeanne et Irène Simard

à Ste-Rosalie et St-Hyacinthe, di-

manche, le 22.

—Mlle Alma Houle est partie

pour Arthabaska où elle passera

quelque temps en promenade chez des

parents.

—M. S. Vanasse a vendu sa pro-

priété à Mme Vve Touzin. M. Vanas-

se occupera un des logis de la mai-

son appartenant autrefois à M. Ro-

bert et maintenant propriété de M.

Jos. Landry.

—M. J. Girard, voyageur de la

maison Girard et Godin, de Trois-Ri-

vières, en tournée d'affaires dans no-

tre localité, mercredi, le 25.

—On nous annonce pour les pre-

miers jours de juillet le mariage de

M. Donat Gauthier, commis ma-

chand, avec Mlle R-Alma Desau-

niers, fille de M. J. Desauniers, opé-

rateur à la station de l'intercolonial.

WOBURN